

Cours d'eau, tronçons de cours d'eau et canaux classés en liste 1
sur l'Hérault et Aveyron
au titre du 1° du I de l'article L214-17 du Code de l'Environnement



- limite départementale
- limite du bassin Rhône-Méditerranée
- Préfecture ou Sous Préfecture

etiq_liste1	Nom_Liste1
L1_923	L'Aude de la Cesse à la mer
L1_924	L'Aude du Fresquel à la Cesse
L1_945	L'Argent-Double, les ruisseau du Cros et de Linze
L1_946	L'Ognon
L1_949	La Cesse du Briant au Ruisseau d'Aymes
L1_950	La Cesse, affluents compris, de sa source à l'aval de sa confluence avec le Briant
L1_951	La Cesse, affluents compris, en aval de la confluence avec le ruisseau d'Aymes
L1_952	L'Hérault, de l'aval de la Vis à la mer
L1_953	L'Hérault, affluents compris excepté l'Arre, de sa source à l'amont de la Vis
L1_955	La Vis, affluents compris hors rivière la crenze, en aval du Ruisseau des Combals
L1_956	La Vis, affluents compris, des moulins de la foux au barrage de navacelles
L1_957	La Buèges et ses affluents excepté Le Boisseron
L1_958	Le Lamalou, la Tourguille, le Rieutort et la Liguère
L1_959	La Lergue du Roubieu à l'Hérault
L1_960	La Lergue, affluents compris excepté la Souloncres, de sa source au Roubieu
L1_961	Le Salagou en aval du barrage
L1_962	L'Orb en aval du barrage d'Avène
L1_963	L'Orb, affluents compris exceptés la Verenne et l'Aube, de sa source à l'aval du ruisseau de Lamalou
L1_964	Le Ruisseau de Corbières
L1_965	Le Rieu Sec
L1_966	Le Ruisseau des Graves
L1_967	Le Graveson et ses affluents
L1_968	Le Bouissou et ses affluents
L1_969	Le Casselouvre
L1_970	Le Ruisseau d'Arles et ses affluents
L1_971	Le Ruisseau d'Héric et ses affluents
L1_972	Le Jaur et ses affluents à l'exception de la Salesses, du ruisseau des près de l'Hôpital et du ruisseau de bureau
L1_973	Le Ruisseau d'Escagnès
L1_974	Le Ruisseau de Laurenque
L1_975	Le Ruisseau d'Ilouvre et ses affluents
L1_976	La Vène
L1_977	Le Lez et la Mosson
L1_978	Le Salaison
L1_979	La Cadoule
L1_980	Le Bérange
L1_981	La Viredonne
L1_982	Le Crespenou, affluents compris et Le Vidourle à l'aval de L'Argentesse